



## *Le mot du maire*

### **Restons vigilants**

Le beau temps semble être de retour, les blés mûrissent, les fleurs embellissent jardinières et parterres, les jardins potagers promettent de belles récoltes et surtout les associations sont de nouveau bien actives... mais il faut néanmoins prendre conscience que le covid et ses variants sont toujours présents. Sans être paranoïaques, soyons vigilants et gardons certaines mesures sanitaires.

### **Que nous apprennent les comptes rendus de réunion du conseil ?**

A la lecture des comptes rendus du Conseil Municipal, vous vous rendrez compte à la fois de la bonne santé comptable de la Commune mais également connaîtrez les différents travaux prévus.

Cette année, un Pass-piscine de 5 entrées est pris en charge par la Commune pour les enfants de moins de 16 ans. Pour les prochaines vacances scolaires d'automne, la Commune devrait proposer également un Pass tiers lieu numérique identique.

Après consultation des différents professionnels de Santé d'Epehy et du secteur, il s'avère que les locations et charges demandées par la Commune sont largement dans le marché. Néanmoins, seule notre Commune ne prend pas en charge les frais de ménage. Cela représente plus de 4000 € par an. Le Conseil Municipal a décidé d'effectuer une baisse des charges locatives correspondant à ces coûts de ménage.

### **Est-ce mieux ailleurs ?**

La Guerre en Ukraine et la crise économique entraînent une forte inflation, principalement sur les carburants et l'énergie. Vous avez pu entendre dans les médias que certaines communes donnent des aides financières à certaines catégories de la population. Dernièrement, une commune de 1500 habitants a offert des bons d'achat de 100 €. Certaines personnes du village, bien intentionnées, ont fait la remarque qu'à Epehy rien n'est fait.

Je tiens à rappeler que la commune a gardé ses taux d'imposition identiques depuis plus de 25 ans. Par comparaison, cette commune, qui offre une aide financière, a des taux d'imposition supérieurs à ceux d'Epehy de plus de 50%. Epehy n'a donc pas attendu les hausses de prix pour fournir des efforts. Mais il est vrai qu'un morceau avalé n'a plus de goût.

Je vous souhaite un bon été et vous rappelle nos manifestations communales à venir, le 14 juillet et bien sûr notre fête communale.

Bonnes vacances, bon repos et à bientôt.

Amitiés

*Jean Michel Martin*



- la page de Vacances Plurielles	page 2
- la page de l'école	page 3
- le concert de musique	page 4
- 14 juillet la fête,	page 4
- La page du club de foot	page 5
- Charte pour le picard	page 6
- Un kiné supplémentaire	page 7
- Epehy, sur Wéo	page 7
- le 8 mai	page 7
- La fête à Epehy, il y a 100 ans	page 8
- Conseil municipal	page 9
- Le Pass Piscine	page 11
- Abdon Infos diverses	page 12

## Les activités avec Vacances Plurielles

\* Les enfants de l'accueil périscolaire ont décidé de se mettre au jardinage ces derniers mois. Chaque vendredi soir, Océane a proposé un projet dans le cadre de sa formation BPJEPS pour mettre en place un petit potager et l'entretenir régulièrement avec les enfants. Un vrai plaisir pour les apprentis jardiniers de mettre les mains dans la terre, d'arroser chaque semaine les plantations et voir doucement les choses pousser. Merci aux personnes qui ont donné des plants, semis ou graines aux enfants ! Et pour clôturer ce beau projet, les enfants sont allés visiter la ferme bio d'Heudicourt et ont reçu plein de bons conseils à appliquer dans leur potager.



\* Les enfants de l'accueil du mercredi ont eu envie de voyager d'une drôle de façon en organisant un lâcher de ballons. Chacun a confectionné une petite carte avec ses coordonnées dans l'espoir d'avoir un retour dans quelques jours ou quelques semaines d'un ballon retrouvé dans un des 4 coins de la France. Une première carte est arrivée par la Poste une semaine plus tard envoyée depuis la commune de Villeret ! Les enfants ont voyagé moins loin que prévu mais il a quand-même changé de département !! Nous aurons peut-être d'autres retours dans les semaines à venir.



\* Pour clôturer cette saison de Zumba, les participantes ont mis en place à l'issue de leur dernière séance de l'année un petit buffet participatif, une bonne manière de se dire au revoir. Depuis septembre 2021, ce sont près de 70 personnes qui se sont lancées dans cette discipline dynamique et rythmée avec Laura notre intervenante diplômée. Chaque lundi soir sur Epehy, chacun pouvait venir se défouler, danser et se vider la tête dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Rendez-vous en septembre 2022 pour la reprise !



\* L'accueil de loisirs de l'été se prépare !! C'est enfin le retour des sorties chaque semaine pour les enfants qui vont participer à l'accueil de loisirs d'Epehy. Quel plaisir de pouvoir aller visiter de nouveaux endroits, faire des plonges dans la piscine de Péronne, profiter de la sortie famille à Astérix ou Dennlys Parc ou passer une chouette journée au parc Le Fleury. 2022 sera également le retour de notre fête de l'Enfant à Epehy pour une journée festive qui sera marquée par une rencontre avec des artistes japonaises. Nous profiterons également d'une nuit en camping, et d'échanges avec les résidents de la maison de la retraite. Vivement les vacances pour se créer ensemble de bons souvenirs !

## La fête de l'école

Enfin une année scolaire qui se termine par une fête !

Après 2 années sous un protocole sanitaire qui ne nous a pas permis de réaliser une fête de fin d'année, le samedi 2 juillet 2022, nous avons pu réunir enfants, parents, familles et personnels de l'école dans notre salle des fêtes pour terminer cette année scolaire dans une ambiance festive.

Les enfants ont présenté leurs chants et danses avec une réelle motivation, dans une ambiance joyeuse. Les visages souriants en disaient long !!!

La salle était silencieuse et attentive pour respecter le travail de chacun.

Après avoir étudié les contes traditionnels dans chaque classe tout au long de l'année, nous avons fait venir un conteur professionnel qui nous a emportés dans ses belles histoires musicales. Il a fait participer tous les élèves qui en garderont, j'espère, un bon souvenir !

Les enseignants remercient les parents de l'association « Parents d'Epehy » qui ont organisé cette belle journée.

Un sympathique barbecue était ensuite proposé et des jeux de kermesse ont amusé les enfants l'après-midi. Même le soleil nous a fait l'honneur de sa présence !!!

Un grand merci particulier à Mr Pascal WYDRA, qui fut président de l'association depuis 2015 succédant à Marc LASSALLE. Il quitte l'association pour suivre sa dernière fille au collège.

En espérant que la situation sanitaire s'améliore et que d'autres belles fêtes comme celle-ci puissent avoir lieu afin de mettre à l'honneur les enfants de notre village !

*Sylvie Pradel*



## Bonne retraite Mme Pradel

Cette fin d'année scolaire est également synonyme de fin de carrière pour Mme Pradel. Après près de 40 ans d'exercice au sein de l'Education Nationale et 15 ans en tant que directrice de l'école d'Epehy, l'heure de la retraite est arrivée. Une nouvelle étape après avoir enseigné auprès de 1000 élèves durant son parcours. Les élèves, les enseignants de l'école, l'association Parents d'Epehy et les familles lui ont concocté plusieurs surprises chargées en émotions. Bonne retraite à Mme Pradel !



## Le concert de musique du 18 juin

Non, alors que tout le monde souffrait de la canicule ce 18 juin, ce n'était pas pour trouver un endroit un peu plus frais que les amateurs de musique se sont rendus à l'église ce jour-là mais bien pour apprécier un très beau concert. Et ils n'ont pas été déçus : la sonorité était parfaite et le programme original.

En effet, en première partie, une note festive a été apportée par l'ensemble de cuivres de l'école intercommunale de musique d'Epehy. Ces 5 musiciens, sous la direction de Mathieu Leclère, avec leurs instruments qui, pour beaucoup, sont porteurs de bonne humeur, ont ravi le public en exécutant de courts morceaux aussi bien classiques, que de jazz ou populaires. A noter, pour les plus anciens, que Marie, la petite fille de Pierre Brouette, a repris la trompette de son grand père pour intégrer cet ensemble et lui a vraiment fait honneur.

En seconde partie, notre orchestre d'harmonie a régalié les mélomanes d'abord en rendant hommage au peuple ukrainien en interprétant l'hymne de ce pays puis par des morceaux aussi variés que plaisants. On a pu apprécier, entre autres, le solo de Florimond Libbrecht au saxo dans une musique

d'Astor Piazzola et également le fait que Gilles Czwartkowski, qui dirige notre orchestre depuis 25 ans, ait laissé la baguette, pour trois morceaux importants, à Julien Jacquemart, pur produit de notre école de musique, où il a commencé à apprendre le solfège et qui poursuit maintenant des études de direction d'orchestre en Belgique à Mons.



## Le 14 juillet

C'est avec un grand plaisir que le comité des animations d'Epehy invite les habitants de la commune pour le traditionnel repas du 14 juillet après 2 années d'absence pour raison sanitaire. Les membres du comité vous attendent à partir de 12h30 à la salle des fêtes pour partager un buffet froid offert. Seules les boissons et le dessert seront payants.



Les membres du comité vous attendent à partir de 12h30 à la salle des fêtes pour partager un buffet froid offert. Seules les boissons et le dessert seront payants.



Photo Jean-Philippe Willis Catteau

[www.julienbouzille.fr](http://www.julienbouzille.fr)

## La fête du village

Nous espérons, cette année, que la Covid nous permettra d'organiser la fête du village avec toutes les animations prévues. Ainsi, nous retrouverons notre superbe feu d'artifice le samedi soir, à 22 heures, qui tel que celui de 2021 (photo ci-contre) émerveillera encore le public. Une buvette et une petite restauration seront proposées devant la mairie dès 19 h .

Le dimanche, la réderie devrait occuper notre grande rue . Ainsi les rédeux peuvent dès maintenant réserver leur emplacement en mairie au 03 22 86 64 06 Ou au 06 19 95 17 90

Il sera possible de se restaurer sur place avec « Les petits plats ». Il est possible de réserver au 06 81 49 06 44 ou au 03 22 86 53 97



## La page du club de football

La saison sportive ne se termine pas à la fin du championnat, en effet les mois de mai et de juin conditionnent la saison future avec un bureau qui coordonne, prévoit la nouvelle organisation en tenant compte des mutations, des nouveaux joueurs et dirigeants.

La saison 2021-2022 a été marquée par 2 groupes qui ont, par leurs résultats, inscrit un palmarès qui restera dans le livre des souvenirs marquants du club, je veux parler des seniors 1 et les U16/U17.

Les seniors 1 avaient pour objectif la remontée en 3ème division, celle-ci a été brillante dès le début de la saison, en prenant la tête de sa division et en participant au 5ème tour de la coupe de France, s'illustrant avec beaucoup de péripéties dans ces rencontres. A la trêve, 9 points les séparaient du deuxième du championnat. Même si la reprise en mars fut plus difficile avec des résultats étiqués, ils n'ont toutefois enregistré qu'une seule défaite en fin de saison pour terminer 1er avec 10 points d'avance. Souhaitons que l'entraîneur, Pascal Martinez, puisse garder la majorité des joueurs de son groupe en y ajoutant quelques nouveaux de qualité pour tenir un rôle à la hauteur de leur ambition.

Les U16/U17, dans une division jusque là inconnue, ont eu une saison régulière. Ils ont connu un début de saison difficile contre des équipes plus structurées avec des effectifs plus nombreux et plus âgés d'un an (Péronne, Chaulnes, Nesle). La deuxième phase, considérée D2, fut plus équilibrée avec de lointains déplacements comme à Mers les Bains et, en apothéose, le dernier match à Crécy en Ponthieu, avec une victoire à la dernière minute grâce à un but de Valentin Capron, victoire par 1 à 0 leur assurant la première place. Ce fut donc une saison longue et stressante avec un final inoubliable pour les joueurs de Marceau Boitel et Jérôme Grespinet.

L'autre équipe de jeunes à 11, U14/U15, avec un effectif important (19 joueurs) dirigée par Laurent Dupuis, a rempli son contrat au-delà de toutes espérances avec un début de saison en pôle position par rapport à de nombreuses équipes engagées. Malheureusement, ils ont eu, de ce fait, à affronter des clubs plus forts au niveau technique. Si la fin de saison fut difficile, on ne peut oublier les progrès et la confirmation du talent de certains joueurs pour leur première expérience de foot. Ils pourront prouver leur qualité lors de la prochaine saison.



Ci-dessus, un grand espoir de l'Olympique St Quentin. Il s'agit de Matisse Etondé (15 ans), petit fils de Michel Pierron. De ses 6 à 12 ans, il a été formé dans notre club.

Le club avait également engagé des catégories U12/U13, U10/U11 et U8/U9. Cependant une baisse importante du nombre de ces jeunes joueurs, nécessite un recrutement impératif. Le compte rendu complet de ces équipes jeunes se fera dans le Quoi de Neuf du mois de fin d'année. *Pierre Léger*



Ci-dessus, les seniors, le 28 août 2021, lors du premier tour de la coupe de France. Victoire 6-0 contre Roisel. Ce fut l'occasion de la remise des équipements par les sponsors Monsieur Gauthier Delaigle et la boulangerie « la Varennoise de Le Ronsoy-Epehy

Pour tous renseignements :  
Pierre Léger 07 61 98 56 03  
Kévin Desmoulin 06 47 75 28 29  
Marceau Boitel 06 89 0 66 53

# L'agence pour le picard propose une charte à la commune.

Voici ce que « L'Agence del région pour el langue picarde nous dit :

## La langue picarde

Le picard, couramment désigné dans le Nord et le Pas-de-Calais comme « ch-timi », est une langue régionale de France reconnue par le Ministère de la Culture. ... Le picard provient du latin parlé en Gaule durant la présence romaine. Il a été influencé plus fortement que les autres langues par les invasions germaniques et a évolué différemment du français.

## Objectifs de la charte

L'objectif de cette charte est de proposer aux communes de valoriser la langue picarde, à travers ses domaines de compétence afin que ses habitants puissent retrouver une proximité avec la langue de leur territoire et en être fiers. Des principes de charte et de labellisation similaires existent pour d'autres langues de France.

## Principe de la charte

L'Agence régionale de la langue picarde propose un total de 37 actions possibles en faveur du picard réparties dans cinq domaines de compétence de la commune. Celle-ci s'engage à en choisir au minimum 10 dans la liste proposée dont au moins une dans chaque domaine : signalétique, communication, enseignement, culture, tourisme.

## Soutien de l'Agence

L'Agence régionale de la langue picarde est une structure reconnue d'intérêt général missionnée par la Région Hauts-de-France afin d'assurer la promotion et la transmission de la langue picarde dans tous les secteurs de la société. Elle bénéficie du soutien en fonctionnement du Ministère de la culture. Elle est agréée par les Rectorats de Lille et d'Amiens ainsi que la Direction régionale des affaires culturelles des Hauts-de-France (licences d'entrepreneur de spec-

tacle). L'Agence régionale de la langue picarde s'engage, lors de la signature de la charte à prendre en charge la réalisation des panneaux d'entrée de commune en picard (4 au maximum), à assurer une animation en direction des jeunes publics, à assurer la formation des personnels volontaires, à proposer un répertoire d'artistes susceptibles d'intervenir lors de spectacles et manifestations, à fournir des documents de présentation de la langue picarde et des dictionnaires fondamentaux français/picard, etc...

## Mise en œuvre de la charte

1ère étape : rencontre avec un représentant de l'Agence régionale de la langue picarde

2e étape : Après la nomination de deux interlocuteurs référents pour s'assurer du suivi de la charte, vote en conseil municipal d'une délibération spécifiant les actions retenues.

3e étape : signature officielle, lors d'une cérémonie publique, de la charte entre Monsieur le Maire et la Présidente de l'Agence régionale de la langue picarde. A cette occasion, le label « Ma commune aime le picard » est officiellement octroyé. Cette cérémonie constitue un moment festif et convivial qui peut s'accompagner d'une partie récréative et artistique en picard que l'Agence régionale de la langue picarde peut organiser.

4e étape : chaque année, un bilan annuel des actions entreprises est réalisé par, au minimum, les deux personnes référentes.

5e étape : à l'issue de la période de trois ans, une cérémonie de renouvellement de la charte est organisée et médiatisée.

## Qu'en penser ?

Pensez-vous que notre village devrait accepter cette proposition et qui serait prêt à s'investir pour ce projet ?



## Un Kiné supplémentaire à la maison de santé.

Monsieur Mathieu Cochard est venu renforcer l'équipe de Kinésithérapeutes de notre maison de santé. Nous lui avons posé quelques questions

*Pourquoi avez-vous choisi de venir travailler ici ?*

J'habite Masnières et après avoir fait des remplacements dans la région de Cambrai, j'ai répondu à la demande des kinés d'Epehy qui cherchaient un collaborateur. Ils ne pouvaient satisfaire rapidement tous leurs patients, leur liste d'attente était bien trop longue.

*Avez-vous quelques spécialités ?*

Oui, au cours de ma formation, j'ai travaillé certaines spécialités : la pédiatrie, la kiné du sport et le drainage lymphatique

*Pouvez-vous nous indiquer quand vous exercerez dans la nouvelle organisation du cabinet.*

Oui, je serai au cabinet le lundi après-midi, le mardi matin, le mercredi toute la journée et le jeudi matin et j'irai à domicile le lundi matin ainsi que les mardi et jeudi après midi.



## Épehy sur Wéo

Samedi 14 mai au matin, une émission de Wéo était consacrée à Épehy. Il est possible de la revoir sur internet en cliquant par exemple sur le lien affiché sur le site d'Épehy.

C'est une présentation du village montrant son dynamisme. Si l'animatrice a décidé d'ouvrir l'émission avec l'originalité liée au picard à Epehy, l'historique, les réalisations et les projets en cours sont abordés. Il n'est à regretter que l'oubli de l'évocation de la musique et de la maison de santé.

## 8 mai 2022

Cette année, le défilé traditionnel du 8 mai est allé jusqu'à la salle des fêtes. Ce fut l'occasion d'honorer Messieurs Jean Patat et Georges Wydra et les récompenser pour leur engagement depuis tant d'années au service de l'association UNC. Ces médailles témoignent de l'estime portée à ces anciens combattants par leurs compagnons d'armes

Par la même occasion, toutes les personnes, qui s'étaient déplacées pour commémorer la victoire de 1945 et rendre hommage à ceux qui ont combattu pour notre pays, ont pu découvrir l'exposition, très documentée et facile à suivre, sur une guerre plus ancienne, celle de 1870, et ainsi apprendre combien notre région avait été impactée par celle-ci.



## Épehy Autrefois **La fête à Epehy, il y a 100 ans**

*Alors que la fête du village approche, avec le site Epehy autrefois, revoyons l'article qu'avaient écrit Messieurs Franqueville et Saunier (Instantanés n° 16) qui nous raconte le retour de ses attractions après la guerre.*

Nous sommes, avec la photo ci-contre, à la première fête d'Épehy après la guerre 14-18, le 10 septembre 1922. Le village n'est pas encore totalement relevé de ses ruines. Cette fête, qui se déroulait le dimanche 8 septembre (Nativité de la Vierge), ou bien le dimanche entre le 8 et le 14 septembre, avait lieu traditionnellement sur la place de l'église.

Tout à droite : C. Pourrier, le propriétaire du manège.,.

Ce manège Pourrier venait à toutes les fêtes d'Épehy et aussi à la fête de la Gare en juillet, Il a fonctionné jusque vers les années 1950, quand les "chevaux de bois" furent supplantés par la vogue des autoscooters, et il fut sans doute alors détruit



Ci-contre, une vue d'ensemble du manège Pourrier, le "Carroussel" peut-on lire, mais on disait plus communément "les chevaux de bois" ou le "Rogaillou" ! (Cette photo n'a pas été prise à Epehy mais fait partie de la collection de la famille Pourrier.)

Ci-dessous, voici comment se présentait la fête d'Épehy, sauf que cette photo a été prise à l'occasion du Cinquantenaire de la Fanfare d'Épehy, le 2 juin 1935. On aperçoit au fond à droite la pointe du manège Pourrier, divers stands de vente et, au-delà de l'arc de triomphe, la baraque du café-épicerie d'Augustine sur le terrain de l'actuelle maison 2 route du Ronsoy.



*"Imaginons cette fête du village, le soir, se souvient Claude Saunier, avec le manège illuminé par une quantité d'ampoules électriques bariolées dont la plus grosse, de 1000 bougies, que mon père, l'électricien Raymond Saunier, prêtait volontiers, avait la taille d'un beau melon. .. Pour le spectacle, imaginez les dorures, les glaces et l'orgue de foire Gasparini. La fête reprenait tous les soirs jusqu'au mercredi, dernier spectacle où l'abbé Quenolle offrait plusieurs tours de manège et, au premier, montait sur un cheval de bois..."*



# Réunion de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.et sur le site d'Epehy

Séance du 1er avril 2022

## EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil Municipal de EPEHY que le compte de gestion est établi par le Releveur de la Trésorerie de PERONNE à la clôture de l'exercice. Monsieur le Maire le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures. Le compte de gestion est ensuite soumis au vote en même temps que le compte administratif. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2021 de la commune de Epehy, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

## EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DE LA COMMUNE

Monsieur MARTIN Jean-Michel, Maire, se retire et laisse la présidence à Monsieur CARON Paul pour le vote du compte administratif 2021 de la commune d'Epehy. Le conseil municipal vote le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

### INVESTISSEMENT

Dépenses Prévues : 1 196 344.68 €  
Réalisées : 904 360.20 € Reste à réaliser : 245 000.00 €  
Recettes Prévues : 1 196 344.68 €  
Réalisées : 973 973.49 € Reste à réaliser : 245 000.00 €

### FONCTIONNEMENT

Dépenses Prévues : 874 991.65 €  
Réalisées : 673 949.82 €  
Recettes Prévues : 874 991.65 €  
Réalisées : 883 996.40 €

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 69 613.29 €  
Fonctionnement : 210 046.58 €  
Résultat global : 279 659.87 €

## AFFECTATION DES RESULTATS 2021 DE LA COMMUNE D'EPEHY

Le conseil municipal, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2021, considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire, statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021, constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 206 254.93 €  
- Un excédent reporté de : 3 791.65 €  
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 210 046.58 €  
- Un excédent d'investissement de : 69 613.29 €  
- Un déficit des restes à réaliser de : 0.00 €

Soit un excédent de financement de : 69 613.29 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021

- EXCEDENT 210 046.58 €

Résultat reporté en fonctionnement 210 046.58 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE

- EXCEDENT 69 613.29 €

## EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2021 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le compte de gestion est soumis au vote en même temps que le compte administratif. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote le compte de gestion 2021 du service Assainissement de Epehy, après en avoir examiné

les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

## EXAMEN ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Monsieur MARTIN Jean-Michel, Maire, se retire et laisse la présidence à Monsieur CARON Paul pour le vote du compte administratif 2021 du service Assainissement d'Epehy. Le conseil municipal vote le compte administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes:

### INVESTISSEMENT

Dépenses Prévues : 108 055.01 €

Réalisées : 101 249.70 €

Recettes Prévues : 108 055.01 €

Réalisées : 89 571.01 €

### FONCTIONNEMENT

Dépenses Prévues : 171 269.07 €

Réalisées : 111 667.03 €

Recettes Prévues : 171 269.07 €

Réalisées : 130 250.49 €

### Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : -11 678.69 €

Fonctionnement : 18 583.46 €

Résultat global : 6 904.77 €

## AFFECTATION DES RESULTATS 2021 DU SERVICE ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 4 214.39 €

- Un excédent reporté de : 14 369.07 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de 18 583.46 €

- Un déficit d'investissement de : 11 678.69 €

Soit un besoin de financement de : 11 678.69 €

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2021

- EXCEDENT 18 583.46 €

Affectation complémentaire en réserve 11 678.69 €

Résultat reporté en fonctionnement 6 904.77 €

RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE

DEFICIT 11 678.69 €

## VOTE DES TAXES - BUDGET PRIMITIF 2022 - COMMUNE

Les taux 2021 sont reconduits pour l'exercice 2022.

Monsieur le Maire propose donc les taux suivants :

- Foncier bâti : 36.58 %

- Foncier non bâti : 29.16 %

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 - COMMUNE

Le conseil municipal vote les propositions nouvelles du budget primitif de la commune de l'exercice 2022 :

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 397 159.87 € Recettes : 397 159.87 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 1 092 046.58 € Recettes : 1 092 046.58 €

Pour rappel, total budget :

INVESTISSEMENT

Dépenses : 642 159.87 € (dont 245 000 € RAR)

Recettes : 642 159.87 € (dont 245 000 € RAR)

FONCTIONNEMENT

Dépenses : 1 092 046.58 € (dont 0.00 € RAR)

Recettes : 1 092 046.58 € (dont 0.00 € RAR)

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022 - ASSAINISSEMENT**

Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour fixer le montant de la taxe de raccordement ainsi que la taxe d'assainissement.

Pour prétendre aux aides de l'Agence de l'Eau, la taxe d'assainissement doit être d'1.30 € par m<sup>3</sup> pour une base de consommation de 120 m<sup>3</sup>. Actuellement, nous avons une part fixe de 30 € et 1 € le m<sup>3</sup> soit pour 120 m<sup>3</sup> un rapport de 1.25 € le m<sup>3</sup>.

Monsieur le Maire propose de passer la part fixe à 36 € et 1 € le m<sup>3</sup>. Après discussion, le conseil municipal vote à l'unanimité la modification.

- Taxe de raccordement 2 700 € HT

Le conseil municipal, vote les propositions nouvelles du budget primitif du service assainissement

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 192 378.69 € Recettes : 192 378.69 €

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 212 804.77 € Recettes : 212 804.77 €

**RAVALEMENT DES BATIMENTS COMMUNAUX**

Monsieur le Maire a rencontré Monsieur BOUQUILLON, maçon, représentant l'entreprise NPRO, afin de connaître les travaux de ravalement possibles. Tous les murs des écoles peuvent être réalisés par l'entreprise en 2022 pour la somme de 31 794.00 €. Le conseil municipal valide les travaux.

**FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN PARCOURS SPORTIF**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du nouveau devis fourni par l'entreprise DELTOUR avec l'ajout d'une barre de traction et l'installation d'un panier de basket. Le coût est de 17 527.16 € HT soit 21 032.54 € TTC.

Le plan de financement est le suivant :

Région : 8 763.58 €, Département : 5 258.14 €

Commune : 7 010.87 € dont 3 505.43 € de TVA

Après discussion, le conseil municipal valide le dossier à l'unanimité et autorise le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Séance du 24 juin 2022

**POINT SUR LES TRAVAUX ET LES SUBVENTIONS EN COURS OU ACCORDÉES**

Ravalement des bâtiments communaux (Maçonnerie) : Monsieur Bouquillon de la société NPRO doit intervenir après le 14 juillet.

Ravalement Mairie : La société DEREMARQUE-KLISZ intervient le 04 juillet.

Parcours sportif : Les demandes de subvention ont été réalisées à la fois au Département et à la Région. Nos demandes ont été enregistrées et validées. Nous avons donc passé commande. A ce jour, nous n'avons pas de date d'installation.

Filets city-stade et terrain de football : La société DELTOUR doit intervenir courant juillet-août.

City-Stade : Clôture en plaques : La clôture a été réalisée courant juin par la Société Aisne Paysage

Cimetière : création d'une allée : La société Aisne Paysage a réalisé ces travaux début juin.

Capteurs de dioxyde de carbone : Les agents techniques les ont installés dans les différentes salles de classe.

**VIDÉOSURVEILLANCE : EXTENSION**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'accord de subvention de l'état (DETR 30%) et du Département (40 %). Le conseil régional peut allouer 10 % de cette opération. Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet et autorise Monsieur le Maire à solliciter le conseil régional et arrête le plan de financement suivant :

Subvention DETR 30 %	11 742.00 €
Conseil Départemental 40 %	15 656.00 €
Région 10 %	3 914.00 €
Commune	15 656.00 € dont 7 828 € TVA

**LOCAL 2 RUE DES ECOLES (EX LA POSTE)**

Ce local est libre le 14 septembre 2022. Il est donc proposé de le remettre en location.

**LOCAL BIBLIOTHEQUE**

Mesdames Bernadette LACROIX et Elisabeth COPIN s'investissent pour relancer la bibliothèque. Nous avons reçu de nombreux livres et la place actuelle de la bibliothèque devient exiguë. Il serait possible, moyennant peu de frais, de transférer cette bibliothèque dans une classe de l'école qui n'est pas utilisée depuis plusieurs années. De plus, cette classe est accessible par l'immeuble des « Petits Pieds » par un couloir séparatif.

**TIERS LIEU NUMERIQUE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le Tiers Lieu Numérique se déplacera sur Epehy tous les jeudis des semaines impaires de 14 h à 17 h. Il est envisagé de l'installer dans le même local que la bibliothèque soit dans la classe non utilisée.

**AUGMENTATION TARIF CANTINE SCOLAIRE**

Le prestataire, API Restauration, nous a informés d'une augmentation de 2.66 %. Monsieur le Maire propose que la commune prenne en charge cette augmentation. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, valide cette proposition à l'unanimité.

**CHARTRE POUR LA PROMOTION DE LA LANGUE ET LA CULTURE REGIONALE**

L'objectif de cette charte est de proposer aux communes de valoriser la langue picarde. 37 actions sont proposées et nous devons nous engager à en choisir 10 dont au moins 1 dans chaque domaine : signalétique, communication, enseignement, culture, tourisme. Pour cela, Monsieur le Maire propose de rencontrer Monsieur ENGELAERE accompagné de Monsieur DELAIRE et Mesdames BAULOT, DARRAS et MILLOT.

**ECOLE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal avoir reçu un rapport de la Délégation Départementale de l'Education Nationale en date du 04/04/2022 qui reprend les informations suivantes :

Pour l'année 2021-2022 : 4 classes pour 98 élèves répartis comme suit : Tps 7 - Ps 9 - Ms 14 - GS 10 - CP 10 - CE1 9 - CE2 15 - CM1 12 - CM2 12

Pour l'année 2022-2023 : 4 classes pour 93 élèves répartis comme suit : Tps 7 - Ps 9 - Ms 8 - GS 14 - CP 9 - CE1 12 - CE2 7 - CM1 14 - CM2 13

**PASS PISCINE 0<sup>2</sup> SOMME**

La commune a la possibilité d'acheter des pass « entrées piscine » pour les jeunes de moins de 16 ans à 5 € l'unité. Ils pourront être utilisés uniquement pendant les vacances et sont nominatifs. Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour participer à cette opération et donc de prendre en charge l'achat de ces pass.

Après discussion, le conseil municipal valide la demande et autorise Monsieur le Maire à passer commande auprès de la Communauté de Communes de la Haute-Somme et décide de les proposer aux jeunes de moins de 16 ans domiciliés à Epehy depuis le 01/01/2022. Un seul pass de 5 entrées à chacun pour 2022. Seuls les parents pourront venir chercher ces pass avec enregistrement auprès du secrétariat

**TRAVAUX VOIRIE**

Monsieur le Maire indique avoir reçu l'avant-projet des travaux rue du Riez, Vallée des Moulins (ajout des travaux). Le montant des travaux est de 71 241.50 € HT et de 2 849.66 € HT pour la maîtrise d'œuvre.

Pour ces travaux déjà réalisés et prévus au budget 2022, le plan de financement est :

Travaux	71 241.50 € HT
Maîtrise d'œuvre	2 849.66 € HT
Budget communal	74 091.16 €

Suite Travaux : AVP

- Affaissement caniveaux :  
carrefour rue des Anglais, rue de la Haie du Pré. Il est souhaitable de renforcer cette voirie et de la remettre en état.

- Carrefour rue de Saulcourt, Ferme du Bois.  
Le caniveau reste correct mais la chaussée de chaque côté se déforme. Afin d'éviter des dégradations sur ce caniveau, il nous a été conseillé de refaire en partie du macadam. La CCHS peut nous accompagner dans ces travaux et Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour demander un avant-projet sur ces 2 points. Après discussion, le conseil municipal accepte et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant

**MAISON DE SANTÉ**

Monsieur le Maire indique avoir rencontré la totalité des professionnels de santé individuellement ou en groupe et après avoir rencontré différentes maisons de santé, il s'avère que le coût des loyers se situe dans les prix pratiqués, surtout en tenant compte des locaux et temps de présence. Néanmoins, concernant les charges de ménage, toutes les communes les prennent en charge sauf nous.

Coût ménage actuel :

Salaires : 3 211.00 € Produits : 1 150.00 €

Total = 4 361.00 €

Monsieur le Maire propose pour compenser les charges de ménage une baisse du montant des charges à hauteur de 35 % soit :

Médecin	91 €	au lieu de	140 €	x2 x 49 €
Infirmiers	19 €	au lieu de	30 €	x3x11 €
Kiné	124 €	au lieu de	190 €	x 1 x66€
Dentiste	195 €	au lieu de	300 €	x 1 x 105
Ostéo	36 €	au lieu de	56 €	x1x20 €
Psychologue	21 €	au lieu de	33 €	x1x12 €
Podologue	64 €	au lieu de	99 €	x1x35 €
Total : 369 €/mois x 12 = 4428 €				

Monsieur le Maire propose ces nouveaux tarifs de charges à partir du 01 août 2022. Il indique qu'un point sera fait en début d'année sur les différentes charges, principalement les coûts de chauffage. Le conseil municipal accepte cette proposition à l'unanimité.

**STATION DE DEPOLLUTION**

Monsieur le maire indique que le marché a été infructueux. Une relance doit être faite par l'AMEVA.

**REGLEMENT SALLE DES FETES**

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il serait souhaitable de revoir le règlement. En effet, à plusieurs reprises, la salle des fêtes n'a pas été correctement nettoyée ou très peu. Il souhaite qu'un élu soit présent avec l'employé communal lors, à la fois, de la remise des clés le vendredi mais également le lundi matin. Il faut revoir également le ménage : exiger le nettoyage de la salle comme celui des cuisines et sanitaires.

## Le pass piscine

Cet été, la commune d'Epehy offre à tous les enfants de la commune de moins de 16 ans un pass piscine qui permet de profiter de 5 entrées au centre aquatique de Péronne entre le 11 juillet et le 28 août 2022.

Pour en bénéficier, il faut s'inscrire à la mairie d'Epehy pour obtenir son pass.

Pour rappel, un bus mis en place par la communauté de communes de la Haute Somme passera chaque mardi pour vous emmener gratuitement au centre aquatique. Passage du bus à 13h40 à la mairie d'Epehy et retour à 18h05. Les enfants de moins de 12 ans devront être accompagnés d'un adulte.



## Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Alors Abdon quoé qu't'in pinses de ch'que l'Agince pour l'picard alle voudrot : mette eine pancarte « Épy » à l'intrée d'no' village ?

- Ben cha s'rot normal! Pass'que, parmi tous ches gins qui vienne'te ichi, y n'a ti pusse d'monne qui dit : « Je me rends à Épehy. » ou putôt : « J'm'in vos à Épy ! »

- Ouais mais cha n'est pas toute, y feudrot que l'com-mune alle signe eine charte et cha n'est point pass'qu'y n'a un viux instituteur in r'traite , à mitan braque, qui écrit des trucs in picard qu'tout l'monne y cause coère picard!

- Ch'est vrai qu'quind ch'est écrit, y n'a békeup d'gins qui ont des ruses pour l'lire mais quind ch'est parlé quasimint tout l'monne y l'comprend !

- Ouais mais ch'est un langage vulgaire !

- Es-tu sûr ? Quind in français té vux dire « Je vais le chercher ! », est-ce que t'utilises souvint un registre de langage soutenu qui t'feros dire « Je vais le quérir » ? Non et pourtant in picard, té dis « J'vas l'quère ». Cha vient du latin quaerere. Té voés bien qu'cha n'a rien d'vulgaire !

- Ouais bon d'accord mais à quoé qu'cha sert d'parler picard in pusse du français ?

- Bah t'os raison, cha n'sert à rien sauf qu'ch'est notre « héritage linguistique » comme in dit et pis mi j'treuve qu'y n'a souvint békeup d'humour dins ch'langage-là. Par exemple

. pour parler d'un qui reste assis pindint que s'z'eutes y font ch'boulot in dit « Ch'ti-là, il o sin drière pus lourd que ch'ti de s'z'eutes! »

. Pour dire ch'dicton français "un bienfait n'est jamais perdu !", « Fais du bien à tin couchon, té l'ertreuv'ras dins ch'l'andoule. » Etc...

M.D.



## Informations diverses.

### Tableau d'honneur.

Des collégiens, lycéens, étudiants ont passé des examens et, comme chaque année, nous souhaitons mettre à l'honneur les jeunes qui ont obtenu des diplômes grâce à leurs efforts réguliers. N'oubliez donc pas de nous signaler en mairie tous les bons résultats dont vous avez connaissance.

Par exemple, nous avons su il y a quelque temps qu'Enzo Cocrelle a eu son brevet Mention B l'année dernière, il n'est jamais trop tard pour le féliciter , ce que nous faisons mais il aurait été préférable que son nom soit avec ceux des camarades également lauréats.



### Secrétariat de Mairie

La secrétaire de mairie sera en vacances du 6 au 28 août. La mairie ne sera donc pas ouverte aux heures habituelles pendant cette période. Cependant les adjoints assureront une permanence, uniquement pour les affaires urgentes, chaque mardi et vendredi de 16 à 18 heures.

Pour rappel les horaires habituels sont de 9 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 9 h 30 à 12 h 30 le samedi. Fermeture le mercredi.

### Bibliothèque

Notre projet avance. Un local situé dans l'école nous a été attribué pour y installer la bibliothèque. Quelques travaux sont encore nécessaires et nous continuons activement à préparer le déménagement. D autres informations dans le prochain Quoi de neuf.

Elisabeth Copin et Bernadette Lacroix , les bénévoles responsables de la bibliothèque

### Les prochaines manifestations

14 juillet	Repas champêtre. Danse
23 juillet	Loto de l'UNC
10 et 11 septembre	Fête d'Epehy.
17 septembre	Loto de l'UNC
5 novembre	Loto des parents d'Elèves d'Epehy
12 novembre	Théâtre avec la troupe d'Albert "Changement de décor"

Ont participé à l'élaboration de ce journal :  
Nathalie Gallet - Bernadette Lacroix  
Pierre Léger - Thierry Libbrecht - Sylvie Pradel - Jean-Michel Martin -

Responsables et Secrétaires de la publication : Aurélie Millot et Michel Delaire.